



Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.

Monsieur le Maire de Lyon
Hôtel de Ville
1, place de la Comédie
69001 LYON

Lyon, le 15 février 2021

Monsieur le Maire,

Nous reprenons attache avec vous suite aux derniers échanges que nous avons eus le 9 février dernier avec une partie de l'équipe municipale, et notamment Monsieur Raphaël MICHAUD, votre adjoint à l'urbanisme. Ces échanges interviennent suite aux négociations que vous avez vous-même entamées avec le promoteur Adim (filiale du groupe VINCI) et la Mutualité Française du Rhône (actuelle propriétaire de l'ensemble du tènement) depuis le mois de décembre dernier.

Les échanges qui se sont déroulés le 9 février dernier ont été très insatisfaisants à de nombreux égards.

Sur la forme, nous avons été informés le jour même que la réunion prévue en présentiel se tiendrait en visio, sans motif valable puisque d'autres réunions avec des associations du quartier de Montchat se sont tenues le même jour en présentiel en mairie du 3ème. Ce format n'a pas permis des échanges fluides et constructifs.

Sur le fond, nous vous rappelons que depuis l'automne 2020, nous n'avons eu de cesse de solliciter, d'une part, le respect de votre engagement de campagne « zéro artificialisation » des espaces verts du parc, d'autre part, que notre association prenne part aux échanges menés avec le promoteur et la Mutualité afin que ce projet d'envergure soit le fruit d'une co-construction avec les habitants du quartier de Montchat.

Au début de cette réunion, un plan du projet remanié a été partagé à l'écran quelques secondes à peine, car dès la connexion de Monsieur MICHAUD à cette réunion, ce plan a été brusquement retiré de l'écran. Nous avons retenu des propos de Monsieur MICHAUD que :

- Monsieur MICHAUD est avant tout focalisé sur un objectif chiffré de densification de la Ville et plus particulièrement du quartier de Montchat, dont il semble peu soucieux de tenir compte de ses spécificités qui en font un quartier de Lyon singulier, connu et apprécié pour son esprit village. Concernant plus précisément la reconversion de l'ex-clinique Trarieux, il nous est apparu que sa priorité est de produire le nombre de logements initialement prévu par le promoteur.

Or, comme nous l'avons indiqué à de nombreuses reprises, le nombre total de logements que le promoteur a prévu de créer initialement (environ 200) est excessif eu égard aux infrastructures actuelles du quartier et aux difficultés que rencontrent les Montchatois dans leur quotidien. Nous rappelons qu'actuellement, sur ce site, il n'y a aucun logement. La réhabilitation du bâtiment central permettra de créer 100 à 120 logements, ce qui permettrait d'accueillir environ 250 personnes. Nous considérons qu'accueillir plus de 300 personnes sur ce site conduirait à une rupture des équilibres de ce quartier qui serait préjudiciable à ses habitants actuels et futurs. Nous serions bien loin de l'objectif de « juste densité » énoncé par Monsieur MICHAUD lors du conseil municipal du 17 décembre dernier.

Monsieur MICHAUD insiste pour un traitement égal de tous les projets d'urbanisme dans le 3ème arrondissement. Nous pensons au contraire que les réflexions et décisions concernant un parc comme celui de l'ex-clinique Trarieux et la reconversion d'une friche industrielle doivent être différenciées.

- La préservation des espaces de nature en ville et de la biodiversité existante sur ce site de l'ex-clinique semble passer au second plan, ce qui est plus que surprenant pour un élu écologiste. Nous comprenons de ses propos que la Mairie centrale entend renoncer à l'engagement de campagne que vous avez pourtant clairement exprimé (avec Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND) par écrit de « zéro artificialisation du parc ». En effet, à ce stade de vos discussions avec le promoteur et la Mutualité, il apparaît que seule une partie des espaces verts serait préservée.

Sur le principe, nous nous félicitons des négociations que vous avez initiées avec ces acteurs. Nous accueillons également favorablement la décision de ne pas construire le bâtiment dont l'implantation était prévue initialement au Nord-Ouest du site, car elle permet de préserver les espaces de pleine terre de cet angle du parc. Toutefois, **le résultat global de ces négociations est très décevant, car les espaces verts du parc ne sont pas intégralement préservés et la densification prévue est manifestement excessive.**

Par ailleurs, la jonction entre le parc de l'ex-clinique et celui de Chambovet ne semble plus être d'actualité. Notre crainte est renforcée par le fait que le nouveau projet fait état d'un bâtiment situé au nord-Est du site, certes réduit dans sa longueur, mais déplacé vers l'Ouest de telle sorte qu'il constituerait un obstacle à la réalisation de la jonction des deux parcs.

De même, la question de l'accès à ce grand parc ouvert à tous à partir de l'entrée de l'ex-clinique située à l'angle de la rue des Peupliers et de la rue Trarieux a été occultée. Cela signifierait que ces espaces de nature en ville seraient exclus de la trame verte qui reliera différents points du 3eme arrondissement, et plus largement d'un usage collectif.

La question de la préservation de la biodiversité existante n'a pas non plus été abordée par votre équipe. Il nous paraît inconcevable de porter atteinte aux écureuils roux, chauves-souris, hérissons, oiseaux protégés présents sur ce site et dont l'habitat semble menacé comme le montrent les documents contenus dans le projet de permis de construire qui fait état de réalisations d'écuroducs et autres passerelles à hérissons. Ces artifices prêteraient à sourire s'ils n'étaient pas révélateurs d'un mépris (ou d'une provocation) pour le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Ainsi, nous considérons que le « nouveau projet » décrit au cours de cette réunion, outre le fait qu'il ne respecte pas votre engagement, est très insuffisamment protecteur de l'environnement au sens large, ce qui, vous en conviendrez, reste quelque peu paradoxal et dérangeant pour un élu écologiste. En revanche, il préserve largement les intérêts financiers des acteurs privés que sont le promoteur et la Mutualité qui ont cru pouvoir s'arroger le droit de se faire tailler un PLU-H sur mesure au détriment de l'intérêt général.

A ce stade, nous avons la désagréable impression d'être au centre d'un jeu de dupes !

Tout comme de nombreux scientifiques, tels que Madame Marie-Antoinette MELIERES de la fondation Nicolas Hulot qui nous a fait l'honneur d'intervenir lors d'une conférence sur le climat que notre association a organisée le 28 novembre 2019, nous considérons qu'il est de notre devoir vis-à-vis des générations futures de préserver chaque m2 de nature en ville. **L'urgence climatique impose donc de préserver dès à présent tous les espaces verts du parc de l'ex-clinique, de manière à contribuer à l'objectif de lutte contre le dérèglement climatique dont chacun sait désormais qu'il ne peut plus être une option.**

Afin d'être certain de la bonne compréhension par votre équipe de notre « projet vert », nous en rappelons les fondamentaux :

- Réhabilitation du bâtiment central,
- Constructions de logements envisageables uniquement sur les emprises existantes,
- Réalisation d'une jonction entre le parc de l'ex-clinique et celui de Chambovet afin d'en faire un grand parc accessible à tous à partir de l'entrée de l'ex-clinique, et de l'intégrer dans la trame verte qui est en cours de réalisation à l'échelle du 3eme arrondissement.

- Sanctuarisation durable des espaces verts par un retour du zonage du parc dans le PLU-H en Espaces Boisés Classés (EBC). La prochaine modification qui sera apportée au PLU-H adopté en mai 2019 devra intégrer ce changement.

Si le « projet vert » de notre association, qui constitue à l'évidence un projet tourné vers l'avenir et respectueux de l'environnement, devait être rejeté par votre majorité, cela ne manquerait pas de vous discréditer durablement à l'égard de vos électeurs qui ont placé leur confiance en vous pour mettre en œuvre dès à présent des actions de lutte contre le réchauffement climatique.

Il est encore possible d'aller plus loin dans les négociations avec le promoteur et la Mutualité, afin d'agir dans le sens d'une densification raisonnée et de la préservation de l'intégralité de espaces verts du site. Nous gardons tous à l'esprit le combat mené avec succès par l'association du parc Chambovet pour préserver ce dernier d'une bétonisation annoncée. La décision de Gérard COLLOMB, Maire de LYON à cette époque, avait été saluée de tous et nul doute que les Lyonnais sauront saluer la réalisation d'une reconversion de l'ex-clinique qui préserverait l'intégralité des espaces verts et permettrait de réaliser des logements en nombre raisonnable.

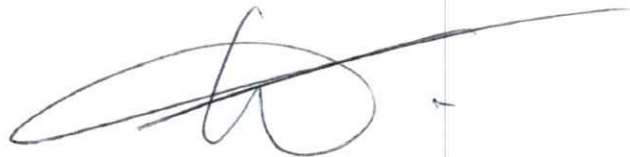
Notre détermination à aboutir à un projet raisonné et conforme à l'intérêt collectif reste intacte.

Cependant, au vu de tous ces éléments et du fait que Monsieur MICHAUD a signé fin juillet le permis de démolir sur la base d'un dossier contenant le projet initial du promoteur, permettez-nous de douter de sa réelle volonté de réaliser un projet équilibré, tenant compte des enjeux environnementaux.

Aussi, nous souhaitons vous rencontrer « en présentiel » dans les prochains jours afin de faire enfin avancer ce dossier de manière constructive.

Dans l'attente d'une proposition de rendez-vous, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Laurent ROCHET,
Président de l'association J'AIME MONTCHAT



Copies :
- Roger BADET, Hélène BARONNIER, Christian BELLON
- Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND, Maire du 3eme arrondissement
- Monsieur Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon